

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉSOLUTION

NUMÉRO 7517 SÉANCE DU 27 mai 2024

Sont présents:

Rémy Vincent	Grand Chef
Denis «Kalo» Bastien	Chef familial
Carlo Gros-Louis	Chef familial
Dave Laveau	Chef familial (absent)
René «Wellie» Picard	Chef familial
Stéphane B. Picard	Chef familial
William Romain	Chef familial
Daniel Sioui	Chef familial
Tina Durand	Secrétaire

**PROGRAMME D'AIDE AUX IMMOBILISATIONS DU MCCQ -
RESTAURATION DE BIENS PATRIMONIAUX**

Attendu que le Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW) accorde une grande importance à la richesse et à l'architecture patrimoniale du Vieux-Wendake;

Attendu que le CNHW souhaite procéder à la restauration de la Maison Arouanne, construite en 1905 et située dans le Vieux-Wendake, bâtiment jugé d'importance patrimoniale tant par le CNHW que par la communauté (**Projet**);

Attendu que le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ) dispose du programme d'aide aux immobilisations pour la restauration de biens patrimoniaux permettant de couvrir jusqu'à 40 % des dépenses admissibles;

Attendu que le CNHW souhaite se prévaloir de ce programme d'aide financière par le biais du Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre (CDFM) huron-wendat et s'engage à assumer la différence des dépenses admissibles et non admissibles en lien avec le Projet;

Page 1 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 28 mai 2024 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7517 SÉANCE DU 27 mai 2024

**PROGRAMME D'AIDE AUX IMMOBILISATIONS DU MCCQ -
RESTAURATION DE BIENS PATRIMONIAUX**

Attendu qu'un audit technique a été réalisé par l'architecte Marie-Josée Deschênes en mars 2024, au montant total de 431 000 \$, et, qu'incluant quelques autres travaux complémentaires de plomberie et de protection des incendies, le coût total maximal du Projet est évalué à 511 000 \$, excluant les taxes;

Attendu que le financement du MCCQ peut atteindre jusqu'à 40 % des dépenses admissibles, soit un montant maximal de 113 200 \$;

Attendu que le CNHW s'engage à assumer la différence des coûts admissibles et non admissibles jusqu'à un montant maximum de 397 800 \$.

Compte tenu de ce qui précède, **il est proposé** par le Chef familial Carlo Gros-Louis, **appuyé** par le Chef familial Daniel Sioui, et **résolu** :

- **D'approuver** le projet de restauration de la Maison Arouanne (Projet);
- **D'autoriser** la directrice du Centre de développement de la formation et de la main-d'œuvre (CDFM) huron-wendat à déposer une demande au ministère de la Culture et des Communications du Québec dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations – volet restauration de biens patrimoniaux – visant le Projet et pour un montant maximal de 511 000 \$, excluant les taxes, pour et au nom du Conseil de la Nation huronne-wendat (CNHW);
- **D'autoriser** le directeur des Services techniques et Infrastructures, à négocier, pour et au nom du CNHW, les contrats d'exécution des travaux liés au Projet;

Page 2 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 28 mai 2024 Résolution adoptée à l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND

**EXTRAIT DU LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA NATION HURONNE-WENDAT**

CANADA,

VILLAGE DES HURONS, WENDAKE

COPIE DE RÉOLUTION

NUMÉRO 7517 SÉANCE DU 27 mai 2024

**PROGRAMME D'AIDE AUX IMMOBILISATIONS DU MCCQ -
RESTAURATION DE BIENS PATRIMONIAUX**

- **D'autoriser** la directrice du CDFM et le directeur des Services techniques et Infrastructures à signer, exécuter et livrer, pour et au nom du CNHW, tous les actes, documents et écrits, à poser tous les gestes et à faire toutes les choses qu'ils peuvent, à leur discrétion, juger nécessaires ou utiles aux fins de donner plein effet à la présente résolution.

[Fin de la résolution]

Page 3 de 3

VRAIE COPIE CERTIFIÉE

CE 28 mai 2024 Résolution adoptée à
l'unanimité



SECRÉTAIRE
TINA DURAND